
Les espaces du catholicisme français contemporain : dynamiques communautaires polarisées et recompositions d'un paysage religieux éclaté (1980-2013)

Vincent Herbinet

🔗 <https://publications-prairial.fr/larhra/index.php?id=526>

Référence électronique

Vincent Herbinet, « Les espaces du catholicisme français contemporain : dynamiques communautaires polarisées et recompositions d'un paysage religieux éclaté (1980-2013) », *Les Carnets du LARHRA* [En ligne], 1 | 2019 | 2019, mis en ligne le 17 septembre 2019, consulté le 18 juillet 2022. URL : <https://publications-prairial.fr/larhra/index.php?id=526>

Les espaces du catholicisme français contemporain : dynamiques communautaires polarisées et recompositions d'un paysage religieux éclaté (1980-2013)

Vincent Herbinet

TEXTE

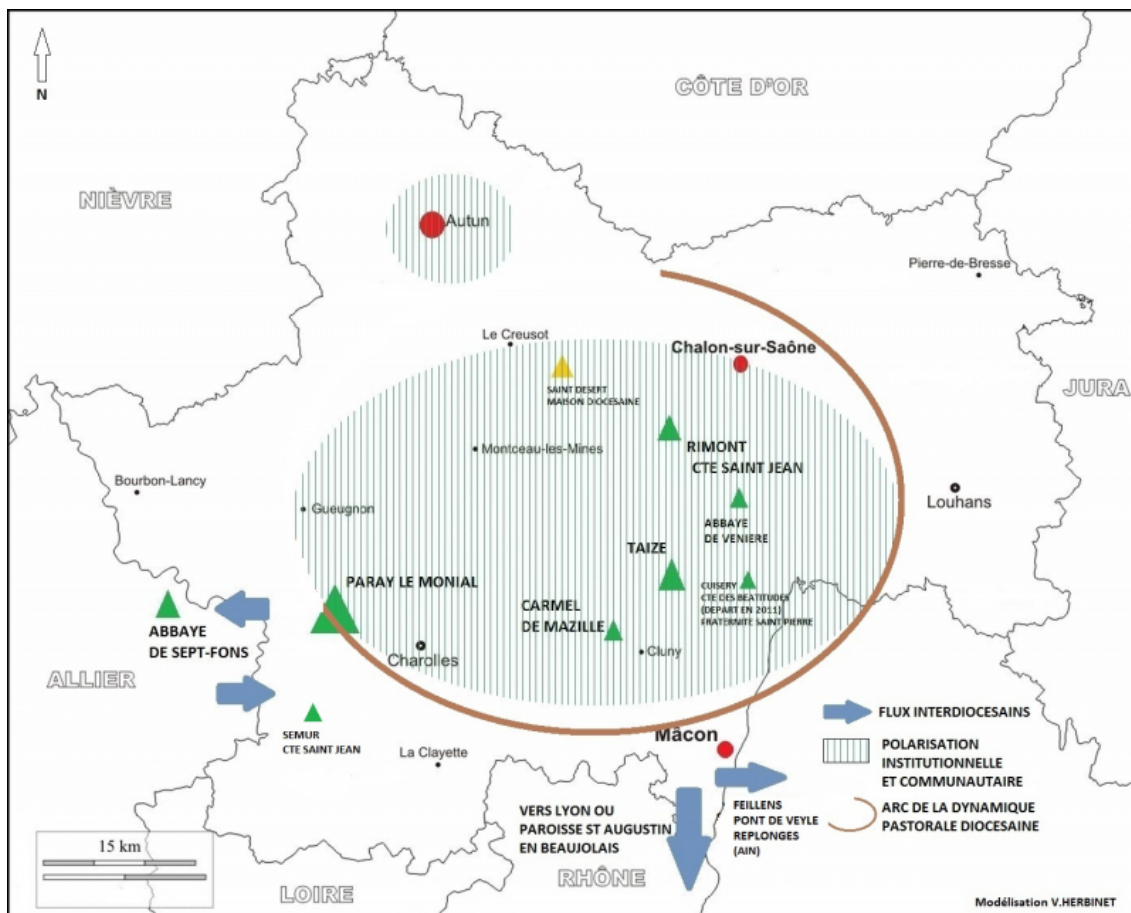
- 1 L'idée d'un travail de recherche sur les dynamiques territoriales et communautaires du catholicisme contemporain est née d'une interrogation suite aux propos tenus par le pape Benoît XVI dans l'avion le conduisant en République tchèque, le 26 septembre 2009. Lors de sa conférence de presse, celui-ci avait expliqué le concept de « minorité créative » qui, selon lui, détermine l'avenir du catholicisme : « L'Église catholique doit être vue comme une minorité créative possédant un héritage de valeurs qui ne sont pas des choses du passé, mais une réalité très vivante et actuelle »¹.
- 2 Pour nous, cette mise en avant de la problématique de la conscientisation du fait minoritaire n'est pas anodine. Dans nos recherches, au sein de trois diocèses (Rennes, Fréjus-Toulon et Autun), elle vise à analyser dans la contemporanéité (1980-2013) la trajectoire du catholicisme, dans le sillage de la microhistoire, par l'étude de ses acteurs, de ses territoires et de ses communautés, des modes de gouvernement ecclésial. Notre période de recherche reste très stimulante compte tenu de la fertilité de nouvelles communautés dans un contexte de postmodernité, de la créativité de certaines paroisses (piété populaire, parcours catéchétiques, pastorale de « niches »...), des arbitrages épiscopaux en faveur d'une dynamique missionnaire (démarches parasynodales notamment) et de l'attractivité de hauts lieux spirituels « incubateurs » concentrant de larges offres pastorales typées (Paray-le-Monial). Nous nous sommes focalisés tout particulièrement dans nos recherches sur les catholiques pratiquants réguliers dans une logique plus ou moins attestataire², cercle qui resterait, par ses engagements et ses

pratiques, l'acteur des profondes mutations communautaires et territoriales du catholicisme contemporain. En plus des sources imprimées et d'un questionnaire semi-directif (148 réponses), nous avons voulu donner de l'épaisseur historique à nos analyses, dans de multiples entretiens (99) avec des témoins privilégiés : évêques, prêtres, diacres, ministres institués, laïcs (en mission ecclésiale, militants...), etc. Nous avons réalisé des études de terrain lors de visites pastorales, dans les paroisses, les sanctuaires, les maisons d'accueil, les réunions de mouvements (CMR, JOC, END...), les communautés (Emmanuel, Saint-Jean, Saint-Martin...).

- 3 Nous avons appelé « géocatholisation » ce processus d'inscription des fidèles catholiques à vivre leur foi dans un territoire (espace vécu), à se déplacer dans des lieux où ils pourront faire des expériences spirituelles (espace parcouru) et à se situer dans un espace façonné par l'Ordinaire comme des maisons diocésaines ou des sanctuaires réhabilités (espace conçu). Nous avons inscrit notre principale hypothèse de recherche dans la prise en compte des mutations ecclésiales au sein d'espaces ruraux et urbains. Elle pose l'idée, à la fin du ^{xx}e siècle, d'un processus de polarisation communautaire et spatial encouragé par les Ordinaires et par l'abandon d'une politique de remodelage homogène et universel, passant ainsi du défi de la proximité à celui de l'unité. Nous avons interrogé le *munus regendi* des évêques au prisme des croisements des générations épiscopales et de l'influence des magistères de Jean-Paul II et Benoît XVI. La problématique de la gouvernance a donc amené la question de la coresponsabilité au sein des institutions d'Église, au coeur des territoires et des communautés polymorphes, entraînant par là des tensions. Dans le diocèse rural d'Autun, nous avons vu qu'entre 2003 et 2013 Mgr Rivière prit l'option de focaliser son clergé le plus jeune dans les pôles urbains ou dans des hauts lieux spirituels. En 2013, l'arrivée d'un curé et d'un vicaire d'une trentaine d'années, à Paray-le-Monial, illustre l'arbitrage préférentiel de l'évêque en faveur de la paroisse du Sacré-Cœur qui concentre des forces vives (diacres, jeunes familles, communautés, mouvements...). Deux ans auparavant, la construction de la maison diocésaine au centre géographique du diocèse et l'installation en son sein de nombreux services contribuèrent à isoler la cité épiscopale. Par-là, l'évêque d'Autun priorisa des orientations pastorales à partir d'une nébuleuse

concentrant les communautés religieuses polymorphes (Emmanuel, Saint-Jean, Fraternité Saint-Pierre, Carmélites de Mazille, Taizé) du diocèse et prenant en compte la porosité des frontières diocésaines.

Options épiscopales dans le diocèse d'Autun et polarisation communautaire en 2013

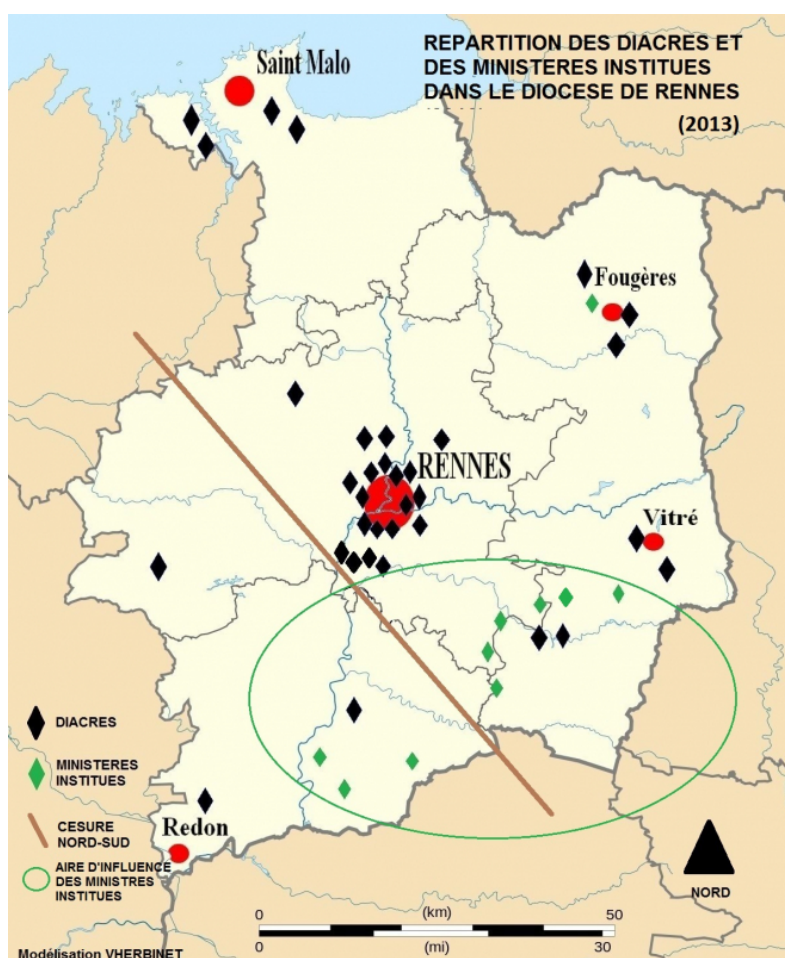


Modélisation V.Herbinet

- 4 De même, à travers le charisme et la personnalité des évêques rennais, la pastorale territoriale et communautaire illustra l'hypothèse d'un interventionnisme nécessaire de l'Ordinaire pour mettre l'Église locale en phase avec une métropole en forte croissance, autour de la question du gouvernement, avec les diacres et les laïcs, notamment lors des démarches parasynodales (2005-2009). Nous avons noté l'itinérance des catholiques (les plus urbains) des « générations Jean-Paul II et Benoît XVI », changeant de paroisses au gré des propositions pastorales (catéchèse pour enfants type « Bon Berger », école pour couple...), et souvent décomplexés quant à

la forme liturgique du rite. L'institution paroissiale tend ainsi à se déployer depuis la fin des années 2000 sous le modèle de pôles (« pôles eucharistiques rayonnants³ » à Rennes) qui, à défaut de couvrir tout le territoire diocésain, posent leur empreinte, passant alors de la circonscription à l'inscription. D'un autre côté, et là réside le paradoxe du tissu ecclésial, les paroisses rurales se dilatent et devront peut-être passer, faute de fidèles et de prêtres, du canton ou du secteur à l'arrondissement ou au pays. La cartographie a mis en exergue à cet effet une « diagonale aride du catholicisme » dans le sud du diocèse de Rennes, notamment en zone rurale, avec des lieux sans référence paroissiale vivante. Pourtant, Mgr Jacques Jullien avait voulu répondre à ce diagnostic en choisissant de nommer et d'implanter, dans les années 1980-1990, des ministres institués dans les zones les plus enclavées. Ceci ne fut pas pérennisé par la suite.

Répartition des diacres et des ministres institués dans le diocèse de Rennes en 2013



Modélisation V.Herbinet

- 5 La question de l'unité reste aussi problématique du fait du croisement des générations d'évêques⁴, de prêtres et de laïcs. Des recherches inédites sur le diocèse de Fréjus-Toulon, territoire d'Église inclassable, permirent aussi de saisir les enjeux de la personnalisation du pouvoir épiscopal. Nous avons voulu avancer l'hypothèse d'une « quatrième voie », c'est-à-dire une vision pastorale hybride succédant à celles des « progressistes » et des « intégristes » jusqu'au début des années 1980, et à la « troisième voie » initiée par le Cardinal Jean-Marie Lustiger. Celle-ci s'incarnerait tout particulièrement dans le magistère de Benoît XVI faisant la promotion, au regard de leur fécondité sacerdotale et de leur pouvoir d'attraction sur les jeunes générations, des communautés nouvelles et traditionalistes (type *Ecclesia Dei*) dans une logique unitaire et décomplexée. Mgr Rey, évêque « tradismatique », est aussi dans le sillage du pape allemand qui préconisait le développement de petites communautés agissantes au sein de « pôles paroissiaux missionnaires », à l'image dans le diocèse de la polarisation des nombreuses confréries, fraternités et communautés souvent soumises à une charte morale et spirituelle édictée par l'évêque. Selon l'*Ordo* 2015, 35 prêtres sur les 99 exerçant une charge curiale sont issus de communautés nouvelles (le plus souvent étrangères), tout comme 48 des 73 vicaires et auxiliaires. Nous avons explicité le terme d'« intelligence territoriale ecclésiale » qui définirait dans la contemporanéité les modes de gouvernement formalisés et planifiés de l'Ordinaire en phase avec les grandes mutations communautaires (identité du territoire, spécificités des communautés locales, cartographie microspatiale, acculturation du clergé d'origine étrangère...).
- 6 Au sein des diocèses étudiés, avec leurs nombreuses communautés protéiformes (mouvements, congrégations, communautés charismatiques et traditionalistes), il y a de forts enjeux autour du contrôle et du pouvoir de l'évêque. D'autant plus que les communautés privilégient des lieux et des réseaux affinitaires qui peuvent échapper aux territoires paroissiaux de proximité, et qui esquissent d'autres types d'organisation communautaire. Ces (nouvelles) communautés choisissent d'ailleurs leurs territoires d'implantation, en accord avec l'Ordinaire ; c'est pourquoi en amont nous avons parlé de marketing territorial à propos des diocèses d'accueil. Ainsi, dans le diocèse de Rennes, la communauté

néocharismatique de l'Emmanuel s'installa dans le centre-ville de Rennes et le long de la Côte d'Émeraude (Dinard), mais déclina toutes les demandes de Mgr d'Ornellas de s'installer en zone périurbaine ou rurale, au sein d'un « pôle eucharistique rayonnant » diocésain. L'articulation entre universalité et identité resterait donc complexe. C'est pourquoi nous avons voulu analyser les capacités des nouvelles communautés attestataire (charismatiques et traditionalistes) à revivifier le tissu ecclésial, sur les facteurs limitants et leur marge d'influence dans un contexte où les générations de fidèles se croisent et s'interrogent les unes sur les autres. D'autant plus que ces communautés sont détentrices d'un savoir-faire pastoral et missionnaire que l'institution diocésaine n'a pas forcément.

- 7 Nous avons ainsi cherché à explorer les ferments de revitalisation sans les poser en absolu, tout en ayant conscience, dans le cas de la religion catholique à la fin du xx^e siècle, que ce qui naît n'a pas la même échelle que ce qui meurt. Cette thèse pourra constituer un point de départ à partir duquel il conviendra de continuer à observer la capacité du catholicisme à revivifier certains territoires par l'action de petites communautés agissantes (au risque d'une « injustice spatiale »), dans une matrice d'Église où se côtoient plus étroitement des communautés hiérarchiques et les associations de fidèles et de prêtres.

Thèse en Histoire, soutenue le 3 juillet 2018.

Composition du jury : Christian Sorrel (Université Lumière Lyon 2, Directeur), Catherine Maurer (Université de Strasbourg), Jean-François Chiron (Université Catholique de Lyon), Christine Pina (Université de Nice), Philippe Portier (École Pratique des Hautes Études), Michel Fourcade (Université Montpellier 3).

NOTES

1 BENOÎT XVI, Conférence de presse le samedi 26 mars, dans le cadre d'un voyage apostolique en République tchèque, *w2.vatican.va*.

2 De testis (« témoin »). Caractère insécable de celui « qui croit » et de celui « qui dit ».

3 Vincent HERBINET, « Gouvernance diocésaine et dynamiques communautaires : le cas du diocèse de Rennes (2000-2013) », p. 75-94 in Bruno DUMONS, Christian SORREL (dir.), *Gouverner l'Église catholique au XXème siècle*, LARHRA, Chrétiens et Sociétés, Documents et Mémoires n° 28, 2015, 157 p.

4 Christian SORREL, Frédéric LEMOIGNE (dir.), *Les évêques français de la Séparation au pontificat de Jean-Paul II : actes du colloque de Lyon (18-19 novembre 2010)*, Paris, Éditions du Cerf, 2013, 425 p.

AUTEUR

Vincent Herbinet

vherbinet@orange.fr